

joûi du bénéfice de la Soufcription, feront chargés d'avoir encore occafion de s'en pourvoir, fur-tout d'un prix modique, puifqu'il diffère de peu de celui de la Soufcription : Ledit Sr. Chevalier en a fait une acquisition d'un bon nombre d'Exemplaires, qu'il ne vendra, rendus chez lui, francs de tous frais, l'Exemplaire de 15. volumes, que 24. livres au cours de France, net, ou valeur en blanc, & 27. liv. avec les rabais spécifiés dans fon Catalogue. Ceux qui les voudront reliés, payeront de plus 15. Escalins pour la reliûre très-belle & propre des 15. volumes.

---

**L**A nouvelle Edition du Traité des Difpenfes en général & en particulier en 2. vol. in 12. commence à paroître. Cet ouvrage, qui est un des plus pratiques qu'on ait donnés au public depuis long-tems, est fuivi d'une Differtation fur la Réserve des Cenfures qui s'encourent en confequence des Monitoires. Cette Differtation est approuvée de fix Evêques, qui rendent juftice au Traité dans lequel on l'a inférée. On trouvera ce Livre à Paris chez la veuve Mazieres, & à Nancy chez Babin. On y trouvera auffi les principaux ouvrages de l'Auteur d'où nous vient ce Traité, favoir, fix volumes de Morale in 8°. qui font la continuation de Tournely *Inftitutiones Theologicae*, qui font l'Abregé de ces fix volumes; *Differtatio Theologica de Jansenii systemate*; cinq Lettres contre le P. de Gruzac, où l'on prouve que l'hérésie ne prive pas par elle-même de la jurifdiction.